

PLAN DE COURS

ECN-2220 : Finance comportementale

NRC 90919 | Automne 2025

Préalables : ECN 1000 OU ECN 1180

Formule d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

La finance comportementale exploite des notions en psychologie cognitive pour enrichir les modèles financiers conventionnels et mieux prédire le comportement des investisseurs, des gestionnaires et des marchés. Ce cours offre à l'étudiant un survol des principaux concepts en finance comportementale, y compris l'aversion à la perte, la distorsion des risques perçus, les biais cognitifs et les règles heuristiques de décisions, ainsi que le rôle joué par l'excès de confiance et les émotions. Les concepts sont illustrés au moyen de nombreux exemples provenant de la pratique ainsi que d'expériences effectuées sur le terrain et en laboratoire.

Pour connaître le local du cours et des évaluations, consultez le [site de cours](#).

Plage horaire

Sur Internet

-	00h00 à 00h00	Du 2 sept. 2025 au 12 déc. 2025
---	---------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=179575>

Coordonnées et disponibilités

Charles Bellemare

Enseignant

cbellemare@ecn.ulaval.ca

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des professeures et professeurs, des personnes chargées de cours et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca


Téléphone :


418-656-2131 poste 405222


418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#) 

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés et avis important sur les appareils mobiles.](#) 

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Objectif(s) spécifique(s)	4
Approche pédagogique	4
Classe virtuelle	4
Feuille de route	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Travail de session	6
Examen final en classe	6
Expériences en ligne	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Politique à l'égard des retards aux évaluations	7
Politique en matière d'absence aux évaluations	7
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	7
Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle	8
Utilisation de l'intelligence artificielle	8
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Spécifications technologiques	8
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Introduction

Ce cours vise à offrir une introduction de la finance comportementale. Ce domaine combine des perspectives provenant de recherches en psychologie cognitive pour enrichir notre compréhension des comportements financiers des individus ainsi que l'état actuels des marchés financiers. Une quantité limitée d'équations sera présentée pour ceux intéressés. Ces équations demeureront facultatives dans la mesure où le cours priorisera la compréhension intuitive des principaux concepts.

Objectifs généraux

Les principaux objectifs sont :

1. Comprendre les limites à la rationalité des investisseurs.
2. Documenter les biais cognitifs les plus susceptibles d'expliquer les décisions financières des individus et l'état des marchés. Ces biais incluent notamment l'aversion à la perte, la sur/sous pondération de probabilités de gains et de pertes, le rôle de l'excès de confiance et des émotions sur la prise de décision, l'aversion à l'ambiguïté, et les heuristiques de jugements couramment utilisées pour simplifier la prise de décision.
3. Démontrer que ces biais peuvent expliquer plusieurs anomalies existantes, incluant notamment la préparation pour la retraite, la dynamique des marchés financiers, les anomalies de primes de risque, et les choix de portefeuilles en général.

Objectif(s) spécifique(s)

Développer une familiarité avec l'approche expérimentale permettant de documenter ses propres préférences, réflexes, et biais.

Approche pédagogique

Le cours sera donné en ligne. L'ouvrage obligatoire pour le cours est

Behavioral Finance : Psychology, Decision-Making, and Markets (1ère édition), Auteur(s)
: Lucy F. Ackert et Richard Deaves, Éditeur : South-Western CENGAGE Learning (2010), ISBN
: 0324661177

L'ouvrage est disponible en format "ebook" via le site de la bibliothèque.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

- Il est indispensable de consulter les [tutoriels destinés aux étudiants](#) .

Pour assister à une classe virtuelle :

- Surveillez les communications de votre enseignant. Un lien (Teams ou Zoom) doit vous être partagé, soit sur le site de cours, soit par courriel.

- Quelques minutes avant le cours, cliquez sur le lien. Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle.

Pour écouter une séance en différé :

- Si le professeur le permet, un lien de visionnement vous sera partagé. Pour voir ces enregistrements, vous devez être connecté à la licence institutionnelle de Zoom, ou de Teams.
- En cas de problème technique, veuillez contacter un technicien du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse aide@cstip.ulaval.ca.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	
Module 1 - Théorie de l'utilité espérée	
Module 2 - Théorie financière classique	
Module 3 - Théorie des perspectives	
Module 4 - Aversion à l'ambiguïté	
Module 5 - Heuristiques de jugement	
Module 6 - Émotions	
Semaines de révision (1)	
Semaine de lecture	
Module 7 - Surconfiance	
Module 8 - Forces sociales	
Module 9 - Anomalies sur les marchés financiers	
Module 10 - Préparation à la retraite et littératie financière	
Semaines de révision (2)	
Examens antérieurs	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Travail de session	Dû le 5 déc. 2025 à 09h00	En équipe	30 %
Examen final en classe	Le 12 déc. 2025 de 18h30 à 21h20	Individuel	50 %
Expériences en ligne	À déterminer	Individuel	20 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Travail de session

Date de remise : 5 déc. 2025 à 09h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le travail se fera en équipe de 1 à 2 personnes. Chaque équipe/étudiant devra produire un travail original utilisant les concepts du cours pour illustrer une anomalie financière de leur choix. Le sujet du travail de session doit être approuvé par le professeur au plus tard le 21 octobre 2025 à 18h30. Une note de 0 pour le travail sera remise à toute équipe/étudiant n'ayant pas fait approuver le sujet de leur travail avant la date limite du 21 octobre 2025 à 18h30.

Utiliser la boîte de dépôt pour remettre votre copie du travail de session. Une description du contenu du travail de session ainsi que sa structure (maximum de 10 pages) sont présentées dans l'introduction vidéo du cours (disponible dès la mise en ligne du site).

Examen final en classe

Date : Le 12 déc. 2025 de 18h30 à 21h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 50 %

Directives de l'évaluation :

Une calculatrice ordinaire est permise, mais pas les téléphones personnels ou autres supports informatiques similaires (tablettes, etc...) qui sont interdits.

Matériel autorisé : aucun

Expériences en ligne

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives de l'évaluation :

Les notes pour les expériences seront attribuées en fonction du nombre d'expériences complétées dans les délais indiqués par le professeur, généralement une semaine après la mise en ligne de l'expérience -- il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses dans ces expériences. **Aucun point de participation ne sera remis si les expériences et/ou les questionnaires sont complétés après la date limite indiquée par le professeur.**

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>


Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université Laval a conclu une entente avec la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec). La licence universitaire de Copibec permet d'utiliser des œuvres protégées par la *Loi sur le droit d'auteur* selon les conditions suivantes:

- Respecter les utilisations permises de la licence de reproduction (maximum 20%);
- Vérifier que la publication n'est pas sur la liste d'exclusions, si nécessaire, faire une demande d'autorisation au Bureau du droit d'auteur (BDA);
- Déclarer toutes les publications utilisées sur [Dexero](#);
- Mentionner la source des extraits utilisés;
- Toute reprographie de notes de cours sur support papier doit être autorisée par le BDA avant leur impression au Service de reprographie.

Pour des informations complémentaires, consultez le [site web du BDA](#) ou écrivez à : info@bda.ulaval.ca 

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle

L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les [Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage](#).

Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.

L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

Utilisation de l'intelligence artificielle

Les personnes étudiantes ne sont pas autorisées à utiliser l'IA générative dans ce cours (par exemple ChatGPT). Conformément au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, le fait d'obtenir une aide non autorisée pour réaliser une évaluation est considéré comme une infraction relative aux études. Dans le cadre de ce cours, l'utilisation de l'IA générative est considérée comme une aide non autorisée. Cette infraction pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Behavioral finance : psychology, decision-making, and markets

Auteur : Ackert, Lucy F., auteur, Deaves, Richard, auteur

Éditeur : South-Western Cengage Learning (Mason, OH, USA, 2010)

ISBN : 0324661177

Le livre du cours est disponible en format eBook via Sofia (<https://www5.bibl.ulaval.ca/>).

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)

- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) ↗

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) ↗
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) ↗

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.